

Compte rendu réunion du conseil municipal du 16 janvier et du 13 février 2026

1. Finances :

- Les élus ont voté le plan de financement pour l'acquisition et la réhabilitation d'un logement en centre bourg en vue de la réalisation de logements sociaux, afin de lancer les demandes de subventions correspondantes.
- Deux délibérations ont été prise concernant la mise à disposition d'agents communaux :
 - o au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saint-Claud
 - o à la commune de Saint-Claud
- L'assemblée délibérante a voté la durée d'amortissement des immobilisations soumises à la nomenclature M57
- Le Conseil municipal a également voté l'attribution du marché de la chaudière biomasse concernant les travaux (Lots 1 et 2). L'entreprise TRARIAUX BÂTIMENT est désignée titulaire du marché pour les travaux du lot 1 (gros œuvre) ; l'entreprise SN GARRAUD est désigné titulaire du marché pour les travaux du lot 2 (chauffage-électricité-régulation)

2. Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Nord-Est Charente ayant voté une modification de ses statuts pour mise en place au 01/01/2026 et les communes adhérentes pour partie, devant approuver ladite modification, les élus ont validé l'approbation de la modification desdits statuts.

3. Comme chaque année, le Conseil municipal a validé la signature des conventions avec le Centre d'Animations, Loisirs et Culture de Champagne-Mouton (CALCCM) dans le cadre de la participation communale pour :
l'accueil de loisirs des enfants de St Laurent ;
les fonds structurels relatifs aux animations proposées par le CALCCM à toutes les tranches d'âge et accessibles aux St Laurentais.

4. Depuis le lundi 16 février, le Docteur BOUTIN est présent au centre de soins de St-Laurent les lundis et mardis. (contact 05.45.71.10.52)

5. Le prochain TPC en Nouvelle Aquitaine, 40^{ème} édition, se déroulera du 25 au 28 août 2026 et traversera le territoire et la commune de St-Laurent lors de la première étape reliant Saint-Claud à Dompierre-sur-Charente.

6. Les élus ont fait un point sur l'atlas de biodiversité intercommunal, en cours de réalisation depuis l'année 2025. A la suite de l'inventaire qui se poursuivra sur l'année 2026, un atlas par commune et une cartographie des enjeux à l'échelle du territoire seront réalisés.

7. Le Conseil municipal a validé le renouvellement de l'adhésion au C.A.U.E. (Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement) pour l'année 2026.